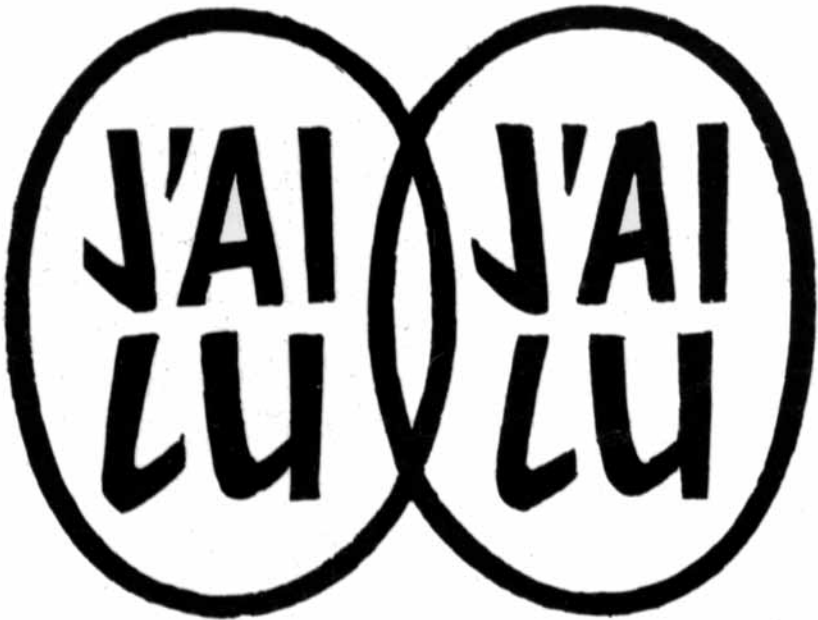


BCU *info*

octobre
Oktober 2011

66

Les bibliothèques associées à la une !
Les tribulations d'un indexeur dans RERO
Accès à la presse sous forme électronique
Les affiches du « Théâtre des Osses » à la BCU
Jacques Devillers, graphiste de l'invisible



Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg
Kantons- und Universitätsbibliothek Freiburg

Editorial

Michel Dousse

Ce numéro de *BCU Info* s'ouvre sur un article d'Evelyne Simonin présentant l'historique et l'état actuel des bibliothèques associées à la BCU Fribourg, qui sont entrées dans le Réseau fribourgeois depuis 1991 et par là même dans le réseau romand RERO. En près de vingt ans, les bibliothèques associées ont catalogué 147'663 documents sur les 1'822'841 ouvrages que compte le Réseau fribourgeois à fin 2010. Assumée depuis 2009 par Evelyne Simonin, la coordination des bibliothèques associées s'occupe actuellement de seize bibliothèques : trois d'entre elles sont en cours d'intégration, deux par retraitement manuel et une par migration des données. On ne peut que se réjouir du développement du Réseau fribourgeois, qui, outre la BCU/Centrale et les bibliothèques décentralisées à l'Université, compte aujourd'hui une quinzaine de bibliothèques associées dont les coordonnées figurent en annexe de cet article. Les modalités de cette association sont décrites dans un document intitulé « Principes de la coordination locale RERO par la BCU Fribourg » reproduit intégralement dans ce numéro.

Suite à deux rapports rédigés à sa demande et publiés sur Internet en avril et juillet 2011, le Conseil stratégique RERO a pris d'importantes décisions pour l'avenir de l'indexation matières. Dans un souci d'économie et d'ouverture au multilinguisme, il a décidé notamment d'abandonner le vocabulaire RERO au profit de la liste française RAMEAU. Cette décision suscite quelques questions. Est-il judicieux d'abandonner un système d'indexation dans lequel on a investi pendant 25 ans ? Est-il pos-

Sommaire

Les bibliothèques associées à la une ! <i>Evelyne Simonin</i>	3
Principes de la coordination locale RERO par la BCU Fribourg	9
Bibliothèques associées – coordonnées	14
Accès à la presse sous forme électronique <i>Jean-Baptiste Clerc</i>	16
... des personnes <i>Myriam Aerne, Caroline Arbellay, Gilles Clément, Sonja Gerber, Gaël Jeannin, Marco Pesenti, Céline Saudou, Valentine Yerly</i>	17
Les tribulations d'un indexeur dans RERO <i>Christian Jungo</i>	22
Jacques Devillers, graphiste de l'invisible <i>Extrait du Dossier de presse</i>	33
Les affiches du Théâtre des Osses à la BCU <i>Claudio Fedrigo</i>	35
Les hôtes de la BCU <i>Emmanuel Schmutz</i>	36
Nova Friburgensia <i>Henri Défago, Silvia Zehnder-Jörg</i>	38
Nos chers auteurs <i>Claudio Fedrigo</i>	40
Propos sur nos images d'autrefois <i>Athéna Passas</i>	

sible d'utiliser le vocabulaire RAMEAU sans la syntaxe RAMEAU ? L'avenir nous le dira. Pour les spécialistes de l'indexation matières, il est en tout cas fondamental de sauvegarder, voire de convertir en données RAMEAU les données matières RERO. Il faut également souhaiter que ces décisions débouchent sur une collaboration fructueuse de RERO avec RAMEAU, et non sur la simple utilisation passive d'une liste d'autorité imposée de l'extérieur.

On n'indexe pas quotidiennement le catalogue RERO, une base de données de six millions de notices, sans créer de nouveaux descripteurs. Chaque année, la Coordination matières fribourgeoise valide environ 1'500 notices d'autorité de noms propres et transmet aux groupes matières RERO quelque 140 dossiers de noms communs.

Quand je rencontre un « cas » d'indexation particulièrement récalcitrant, il m'arrive de temps à autre de consulter l'oracle de la BCU : Christian Jungo. Aussi, lorsque je me suis permis de lui soumettre le cas du *Gaunerlied*, que je pensais traduire par « chanson de voyou » ou « chanson de bandit », j'étais loin de me douter que cette petite discussion sur un « dossier matières » serait la source d'un long article de Christian Jungo sur le « blatnyak ». Pour corriger quelque peu l'impression d'abondance et de profusion que peut donner un tel article, scientifique et littéraire, je me contenterai de rappeler qu'un dossier matières tient en général sur une page A4 (formulaire maison ou RERO) et qu'il prend entre un quart d'heure (nom propre) et une demi-heure (nom commun) pour un indexeur.

Outre les rubriques habituelles, ce numéro de BCU Info porte sur sa couverture le logo

de la célèbre collection « J'ai lu », réalisé par le graphiste Jacques Devillers, qu'Emmanuel Schmutz présente comme « le dessinateur principal du visage graphique de la théologie postconciliaire pour le monde francophone ». Si l'œuvre de Jacques Devillers témoigne d'une volonté d'exercer le graphisme comme une vocation spirituelle, son idéal n'est pas sans parenté avec celui des bibliothécaires : « Contempler et partager avec les autres ce qu'on a contemplé ».

A tous les lecteurs de *BCU Info*, je souhaite une agréable lecture.

Impressum

BCU Info. Journal de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

Rédaction :

Michel Dousse

Claudio Fedrigo

Martin Good

Kathrin Marthaler

Sophie Mégevand

Les articles ne reflètent pas forcément l'avis de la direction ou du groupe de rédaction.

Vos contributions sont les bienvenues : n'hésitez pas à contacter l'un des membres de la rédaction.

Archives de *BCU Info* :

www.fr.ch/bcuf/ (→ Actuel)

Imprimé sur papier 100% recyclé.

Les bibliothèques associées à la une !

Evelyne Simonin

Au printemps 2011, la BCU a transmis aux bibliothèques associées les « Principes de la coordination locale RERO par la BCU Fribourg ». Ce document, reproduit dans le cadre de la présente contribution, définit les concepts essentiels, décrit les tâches et responsabilités de chaque partenaire et donne un aperçu des coûts et modalités de calcul. En un mot, il clarifie les rapports existant entre la BCU et ces partenaires particuliers que sont les bibliothèques associées, c'est-à-dire les bibliothèques fribourgeoises dont les fonds sont répertoriés dans RERO (Réseau romand des bibliothèques) et qui ne dépendent ni de la BCU, ni de l'Université de Fribourg. La création de ce document intervient vingt ans après l'entrée dans le réseau de la première bibliothèque dite associée. En vingt ans, on s'en doute, l'environnement a beaucoup évolué : système et matériel informatiques, infrastructures réseaux, règles et modalités de catalogage, accès aux documents, etc. De leur côté, les bibliothèques associées sont de plus en plus nombreuses et elles ont désormais ce qu'on peut appeler une histoire. C'est cette histoire que nous vous invitons à découvrir, en même temps que l'organisation actuelle de la coordination des bibliothèques associées.

Historique

Au début des années nonante, la BCU Fribourg participe au réseau romand depuis six ans déjà. Tous les documents acquis après 1984 par la BCU ou par les bibliothèques de l'Université de Fribourg sont catalogués dans le système informatique SIBIL et sont recherchables dans RERO. Se mettent également en place diverses opérations de recatalogage (retraitement des fonds catalogués initialement sur fiches). Le Réseau fribourgeois, qui regroupe les partenaires fribourgeois participant à RERO, se compose donc, les premières années, de la BCU centrale et des « bibliothèques décentralisées sises à l'université » communément appelées bibliothèques de l'Université.

Si l'informatisation des plus grandes bibliothèques en Suisse est déjà bien ancrée, celle des plus petites institutions commence à peine. En 1991, une bibliothèque ne dépendant ni de la BCU ni de l'Université de Fribourg intègre le Réseau fribourgeois et le Réseau romand. Il s'agit de la Bibliothèque du Service archéologique cantonal (SAC), devenu par la suite le Service archéologique de l'Etat de Fribourg (SAEF). Cette première bibliothèque associée crée sa première notice catalographique en date du 1^{er} août 1991. Il faut relever que déjà à cette époque, lors des contacts avec le Service archéologique, l'idée d'un-e bibliothécaire itinérant-e est émise. Cette idée trouvera sa concrétisation ultérieurement.

Au fil des ans, d'autres bibliothèques rejoignent le réseau, chacune ayant ses particularités et nécessitant de nouvelles adaptations: l'une ne dispose pas de réseau informatique, une autre a besoin du prêt informatisé, plusieurs engagent du personnel à de tout petits taux d'activité, deux bibliothèques associées se regroupent en une seule unité, une a ses fonds déjà informatisés et veut migrer ses données plutôt que retraiter les documents manuellement, etc. Ces différents défis amènent la BCU à adapter sa gestion des bibliothèques associées et à offrir des services et solutions adéquats. Par exemple, dans certains cas, des conventions sont signées entre la bibliothèque associée, la BCU et le CIEF/SITEL (Service informatique de l'Etat de Fribourg) pour garantir les services, matériel et réseau informatiques nécessaires. La BCU met si besoin est du personnel à disposition (facturation à l'heure ou à la pièce) ou propose l'engagement de bibliothécaires par la bibliothèque associée.

En l'an 2000, les bibliothèques associées sont au nombre de huit : Service archéologique cantonal (1991), Tribunal administratif (1992), Musée d'histoire naturelle (1992), Bibliothèque publique et scolaire de Bulle (1998), Conservatoire (1998), Fondation Archivum Helveto-Polonicum (1999), Centre diocésain (1999), Musée d'art et d'histoire (2000). En près de dix ans, les bibliothèques associées ont contribué à l'enrichissement du catalogue en traitant 12'639 documents, soit près du 10% de l'ensemble des ouvrages recensés dans le Réseau fribourgeois en 2000. Avec l'augmentation du nombre de bibliothèques, il devient nécessaire de structurer et organiser le suivi des bibliothèques associées. La coordination des bibliothèques associées est mise sur pied en 2004 et le service est rattaché au Secteur Beauregard de la BCU. Il se compose d'un coordinateur, M. Jean-Marc Dücrey, qui prend en charge toutes les demandes, procède aux analyses et assure le suivi administratif (budget, contacts avec RERO, factures, personnel itinérant), et d'un bibliothécaire itinérant, M. Frédéric Clément, dont la tâche est de cataloguer les documents sur place dans les bibliothèques sans personnel qualifié (nouveau et retraitement des anciens fonds existants). Ainsi, toutes les demandes, de quelque nature qu'elles soient, transitent désormais par le coordinateur, qui traite le cas ou le soumet aux collaborateurs spécialistes de la question. Tous les secteurs de la BCU peuvent être sollicités dans le cadre des bibliothèques associées. Celles-ci ont donc un partenaire unique et privilégié, ce qui facilite grandement la circulation de l'information. En 2009, pour des raisons organisationnelles, la coordination des bibliothèques associées est rattachée au Secteur informatique, sous la responsabilité de M. Pierre Buntschu. Une coordinatrice succède à M. Jean-Marc Dücrey, Mme Evelyne Simonin. Outre les réponses qu'elle apporte aux différentes demandes, la coordination traite toutes les questions informatiques directement et continue à assurer le suivi administratif et les intégrations de nouvelles bibliothèques.

A fin 2010, sept autres bibliothèques ont rejoint les premières bibliothèques associées, pour atteindre le nombre de quinze : Haute école fribourgeoise de travail social (2004), Haute école du personnel soignant (2004), Tribunal cantonal (2008), Service des biens culturels (2008), VitroCentre Romont (2009), Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (2010), Archives de la Ville de Fribourg (2010). En près de vingt ans, les bibliothèques associées ont catalogué 147'663 documents sur les 1'822'841 ouvrages que compte à fin 2010 le Réseau fribourgeois. Ce résultat est le fruit de tous les efforts qui ont été consentis, à tous les niveaux et par de très nombreuses personnes, dans les bibliothèques associées et à la BCU.

Les bibliothèques associées en 2011

La coordination des bibliothèques associées s'occupe actuellement de seize bibliothèques, dont les coordonnées figurent à la fin de l'article. Trois d'entre elles sont actuellement en cours d'intégration, deux par retraitement manuel (Archives de la Ville et Archives de l'Etat, qui a démarré en 2011) et une par migration des données (Haute Ecole pédagogique). Deux autres bibliothèques ont manifesté leur intérêt à rejoindre le réseau et sont donc susceptibles de venir encore renforcer les rangs fribourgeois.

Certaines bibliothèques associées sont rattachées à l'Etat de Fribourg, d'autres dépendent de diverses institutions ou organismes. Du côté de la taille, cela va de la toute petite bibliothèque (quelques milliers de documents) à de grandes institutions (plusieurs dizaines de milliers d'ouvrages). Si toutes les bibliothèques associées cataloguent et recherchent leurs documents dans RERO et dans le réseau fribourgeois, certaines utilisent en plus, selon leurs besoins, le service du prêt, le bulletinage (gestion des périodiques et contrôle de l'arrivée des numéros), d'autres fonctionnalités spécifiques ou le système d'importation de notices.

Il est important de souligner que les bases de l'association reposent actuellement sur la volonté réciproque de travailler ensemble, d'une part, et sur le lien que représente le catalogue informatisé RERO, d'autre part. Une bibliothèque dont le fonds n'est pas dans RERO ne peut en effet pas être une bibliothèque associée. La BCU ne gère pas la bibliothèque associée, ses acquisitions ou ses fonds et le traitement des documents n'est pas centralisé à la BCU, contrairement aux documents acquis par les bibliothèques de l'Université. La BCU n'intervient donc qu'au niveau de l'emploi du système informatique permettant le catalogage, le prêt et le bulletinage ainsi que sur le plan de la formation et de la formation continue. Celles-ci sont nécessaires pour garantir un travail respectant les normes, règles et standards, donc permettant de garantir la compatibilité des données avec d'autres systèmes. La bibliothèque associée reste ainsi totalement indépendante pour tout ce qui ne touche pas au catalogue et aux fonctionnalités employées. La bibliothèque ne

faisant pas partie de la BCU, elle ne bénéficie pas, dans ses locaux, de l'accès aux ressources électroniques auxquelles la BCU est abonnée. Celles-ci sont accessibles à tout public sur les postes de la BCU et de l'Université.

Les bibliothécaires itinérant-e-s

Actuellement, deux bibliothécaires itinérant-e-s travaillent pour les bibliothèques associées ne disposant pas de personnel qualifié. Mme Liliane Bichsel-Meyer et M. Frédéric Clément sont engagés par la BCU et consacrent une partie de leur temps à cataloguer sur place les nouveautés ou les anciens documents dans le cadre de l'intégration d'une nouvelle bibliothèque. Dans ce dernier cas, le nombre de documents à recataloguer peut être important: pour les deux bibliothèques en cours de traitement (Archives de la Ville et Archives de l'Etat), le nombre d'ouvrages à traiter manuellement a été estimé à 12'000 et 16'000, respectivement. Les prestations des bibliothécaires itinérants sont facturées à la bibliothèque associée, en plus des contributions annuelles que chaque bibliothèque associée paie à RERO (participation au réseau) et à la BCU (coordination). Ce service permet aux plus petites bibliothèques de disposer du personnel qualifié, expérimenté, sans frais de gestion de personnel et ce pour des montants raisonnables.

Les personnes de contact dans les bibliothèques associées

Au même titre qu'une personne de contact est présente à la BCU, il existe dans chaque bibliothèque associée une personne de référence, souvent un-e bibliothécaire ou un-e collaborateur-trice scientifique en charge des questions liées au catalogue. Ainsi toutes les questions passent d'une personne à l'autre. Cette organisation facilite les contacts et le suivi des dossiers et garantit la vue d'ensemble.

L'intégration des fonds existants

Lorsqu'une nouvelle bibliothèque associée veut intégrer le réseau, elle dispose la plupart du temps d'un fonds déjà constitué. Cela peut aller de quelques milliers de volumes à plusieurs dizaines de milliers. Avant toute intégration, une analyse est faite qui détermine l'intérêt de l'intégration au réseau, souligne les avantages et les contraintes du travail partagé, estime le nombre de documents à retraiter ainsi que l'accroissement annuel à prévoir en fonction des crédits d'acquisition. Elle arrête les modules à utiliser en fonction des services à assurer, répertorie le matériel et l'infrastructure informatique nécessaires, fait une estimation des coûts de l'intégration et des coûts annuels de participation au réseau, à la coordination et au traitement des nouveautés. Un calendrier et une planification complètent l'analyse.

Jusqu'en 2010, tous les fonds intégrés ont été retraités manuellement par un-e bibliothécaire itinérant-e, avec l'aide d'auxiliaires et parfois des collaborateurs ou



M. Frédéric Clément, bibliothécaire itinérant.



La Bibliothèque du Service archéologique de l'Etat de Fribourg.

collaboratrices scientifiques des bibliothèques associées. En 2011, pour la première fois dans le Réseau fribourgeois, une intégration se fait par migration des données à partir d'un système informatique existant. Il s'agit des fonds de la Haute Ecole pédagogique qui migre ses données du système Horizon vers le système Virtua (RERO).

Conclusion

La mise en place en 2004 d'un service de coordination des bibliothèques associées permet d'offrir des prestations utiles et fort appréciées dans le cadre de la gestion du Réseau fribourgeois. Les « Principes de la coordination locale RERO par la BCU Fribourg » sont venus en 2011 préciser et renforcer les services offerts et apporter une transparence en matière de mode de calcul et répartition des frais.

En travaillant en réseau, les collaborateurs et collaboratrices de toutes les bibliothèques partagent leur travail, chaque document étant catalogué une seule fois dans l'ensemble de RERO. Les efforts fournis servent ainsi à l'ensemble de la communauté et permettent de faire également des économies. Toutes les bibliothèques qui participent au réseau bénéficient en outre de tous les travaux, recherches, analyses et études faits en amont, que ce soit au niveau de RERO ou au niveau de la BCU. Cela garantit aux bibliothèques que leurs données restent échangeables et compatibles avec d'autres systèmes, dans d'autres réseaux. Grâce aux efforts conjoints du personnel des bibliothèques associées et de la BCU, les lecteurs et lectrices peuvent rechercher en tout temps et dans un bassin toujours plus riche les documents signalés dans de nombreuses bibliothèques fribourgeoises et dans RERO. Les interfaces de recherche s'améliorent constamment, offrant de plus en plus de possibilités de recherche. Sur ce plan, il est particulièrement intéressant de travailler en partenariat avec de grands réseaux, puisque ceux-ci deviennent, ainsi que les fonds dont ils se composent, visibles à des niveaux toujours plus élevés. Par exemple le métacatalogue Swissbib (<http://www.swissbib.ch>) ou le réseau Worldcat (<http://www.worldcat.org/>) donnent une visibilité sans précédent aux fonds fribourgeois.

Il peut sembler parfois contraignant de travailler en réseau, de respecter des règles, d'être obligé de continuer à se former, d'appliquer des règles de catalogage parfois complexes et de respecter les standards en constante évolution. Mais c'est uniquement grâce à ces efforts, consentis par tous les partenaires, que les données sont partagées, restent compatibles et permettent d'offrir toujours plus et mieux aux usagers, y compris aux usagers des plus petites bibliothèques.

La coordination des bibliothèques associées a la chance de pouvoir soutenir tous ces efforts. Elle se retrouve cependant chaque année devant des défis plus grands, de par la quantité, la taille et la complexité des unités documentaires à coordonner et il n'est pas impossible que le modèle actuel atteigne ses limites et nécessite une refonte des structures et de l'organisation.

Principes de la coordination locale RERO par la BCU Fribourg

1. Objet

Buts

Ce document énonce les principes concernant le statut des bibliothèques associées à la Bibliothèque cantonale et universitaire Fribourg (BCU). Cette association a comme finalité de :

- rattacher la bibliothèque au Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO)
- proposer au public fribourgeois une vue complète de l'offre documentaire – notamment en utilisant le même catalogue – et de faciliter l'accès à cette information – notamment en harmonisant les pratiques
- réduire le coût global de la gestion informatisée des bibliothèques
- mettre en commun ressources, services et compétences

Terminologie

- Coordination locale : la BCU assure la coordination locale de toutes les bibliothèques fribourgeoises membres de RERO. Elle représente ces bibliothèques dans les organes RERO et assure la transmission des informations.
- RERO : acronyme de REseau ROmand, désigne le réseau des bibliothèques de Suisse occidentale. Né en 1986 de la volonté de coopération de plusieurs grandes bibliothèques romandes, RERO regroupe aujourd'hui la plupart des bibliothèques universitaires, publiques et patrimoniales des cantons de Genève, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud, ainsi que celles des tribunaux de la Confédération. RERO gère un catalogue collectif d'environ 215

bibliothèques au service des 50'000 étudiants des 4 hautes écoles universitaires romandes (universités de Genève, Fribourg, Lausanne et Neuchâtel), de la Haute école spécialisée HES-SO et des hautes écoles pédagogiques de Vaud et Valais, et de quelque 250'000 lecteurs inscrits. Plus important réseau de Suisse par le volume des collections signalées et le nombre de bibliothèques membres, RERO repose sur une volonté commune de ses partenaires de développer une politique documentaire basée sur la collaboration, la mise en commun de ressources et services, le partage de compétences, de moyens financiers et techniques. Le catalogue collectif, basé sur le partage du travail de catalogage, la bibliothèque numérique RERO DOC, le méta-catalogue et l'utilisation d'un même logiciel de gestion informatisée de bibliothèques, sont les résultats de ce projet collectif de coopération (cf. <http://www.rero.ch>).

- Bibliothèque décentralisée : bibliothèque sise à l'Université de Fribourg (au total 19 au début 2011). Au niveau bibliothéconomique, elle fait partie intégrante de la BCU (art. 27 al. 1 de la *Loi sur les institutions culturelles de l'Etat*).
- Bibliothèque associée : bibliothèque indépendante de la BCU, rattachée volontairement à RERO et au Réseau fribourgeois.
- Réseau fribourgeois : ensemble des bibliothèques fribourgeoises dont les fonds sont répertoriés dans RERO. Il se compose de la BCU-Centrale, des bibliothèques décentralisées et des bibliothèques associées.
- Localisation principale : terme technique décrivant une entité documentaire distincte et accessible (service du prêt ou réception). Elle se compose souvent de plusieurs sous-localisations (libre-accès, magasin, etc.).

- Bibliothécaire itinérant : employé qualifié de la BCU chargé de cataloguer les documents d'une bibliothèque associée, en général dans les locaux de celle-ci. Ce service est payant.

Conditions d'admission

- L'institution gérant la bibliothèque à but non lucratif est domiciliée dans le Canton de Fribourg ou fait partie d'une institution intercantonale dont Fribourg est membre.
- La future bibliothèque associée s'engage à respecter les présents « Principes de la coordination locale RERO par la BCU Fribourg ».
- Le fonds doit présenter un intérêt pour le Réseau fribourgeois (documentaire, patrimonial, local, etc.).
- Si le fonds de la bibliothèque est peu important sur le plan quantitatif (moins de 5'000 documents), il doit présenter un intérêt tout particulier.

Procédure

- La demande est adressée à la BCU, coordinatrice locale de RERO.
- La décision finale incombe au Conseil stratégique RERO, sur base d'un préavis favorable de la BCU.

Personnes de contact à la BCU

- *Direction* : Martin Good, directeur de la BCU (026 305 13 05 ; Martin.Good@fr.ch): représente en tant que coordinateur local la BCU et les bibliothèques associées auprès de RERO. Membre du Conseil stratégique RERO et de son bureau.
- *Secteur informatique* : Pierre Buntschu, responsable du secteur informatique (026 305 13 08 ; Pierre.Buntschu@fr.ch). La coordination des bibliothèques associées est rattachée au service informatique.

- Evelyne Simonin, bibliothécaire système et coordinatrice des bibliothèques associées (026 305 13 46 ; Evelyne.Simonin@fr.ch). Elle est l'interlocutrice principale des bibliothèques associées.
- *Autres secteurs* : De nombreux autres collaborateurs et collaboratrices de la BCU sont également sollicités en fonction des besoins et des modules utilisés.

2. Tâches, responsabilités et prérogatives de la BCU

Direction du Réseau fribourgeois

- La BCU assume la direction du Réseau fribourgeois. De par sa position de coordinatrice locale de toutes les bibliothèques fribourgeoises membres de RERO, elle représente ces bibliothèques dans les organes RERO et assure la transmission des informations. Elle remplit la mission définie par l'organisation de RERO : «Les coordinateurs locaux ont pour mission de veiller au bon fonctionnement du réseau, chacun sur un territoire bien défini. Ils assurent la fonction de coordination des bibliothèques membres sur leur territoire et celle de représentation de ces dernières dans le réseau. Ils remplissent également un rôle de conseil et d'orientation pour les bibliothèques déjà membres ou intéressées à le devenir, et peuvent leur fournir des prestations particulières».

Technique

- Installation des logiciels bibliothéconomiques : la BCU coordonne l'installation de tous les logiciels bibliothéconomiques nécessaires.
- Support et supervision des applications bibliothéconomiques : la BCU assure le sup-

port pour les logiciels bibliothéconomiques et supervise l'utilisation des applications bibliothéconomiques par la bibliothèque associée. Elle se charge du suivi des nouvelles règles, fonctionnalités du système et assure le support lors des changements de versions (migrations).

- Gestion des paramètres : la BCU assure la gestion des paramètres du système de gestion de bibliothèque en vue du bon fonctionnement de l'ensemble du système et du réseau.
- Appui pour l'acquisition de matériel : la BCU fournit les spécifications pour l'acquisition des étiquettes codes-à-barres (ou étiquettes « intelligentes » de type RFID) et des cartes de lecteurs. Elle donne un appui pour la préparation et l'impression des étiquettes de cotes. Si nécessaire, elle offre aide et assistance pour le choix, la commande et l'installation du réseau et du matériel informatique.

Formation

- Formation au catalogage et à l'utilisation du module de prêt : la BCU assure la formation de base et la formation continue du personnel des bibliothèques associées pour l'utilisation des logiciels bibliothéconomiques et pour l'application des procédures et règles utilisées dans le cadre de RERO.

3. Tâches et responsabilités des bibliothèques associées

Respect des normes, décisions et voie de service

- Toute bibliothèque associée respecte les normes adoptées par le réseau ainsi que les consignes des organes du réseau (Conseil stratégique RERO, Direction RERO, Coordination locale) nécessaires au bon fonction-

nement de RERO et du Réseau fribourgeois. Elle s'adresse aux personnes de référence assumant la coordination locale (cf. ci-dessus) pour toute question en lien avec le rattachement au réseau.

- En particulier, la bibliothèque associée respecte les règles bibliothéconomiques définies par RERO et la BCU pour chacun des modules utilisés (catalogage, gestion des exemplaires, le cas échéant indexation, prêt, prêt entre bibliothèques, bulletinage, etc.). Elle veille à ce que l'accès au système soit limité aux personnes autorisées par la BCU.

Infrastructure de base

- Chaque bibliothèque associée est responsable d'acquérir, d'installer et de faire fonctionner l'infrastructure nécessaire, soit au moins un PC fonctionnant sous Windows pour le catalogage et le prêt, une connexion à internet, au moins un lecteur de codes-à-barres (ou lecteur d'étiquettes intelligentes de type RFID). Elle peut confier la mise en place et la maintenance de l'infrastructure à des tiers.
- Chaque bibliothèque associée est responsable d'acquérir les étiquettes nécessaires (codes-à-barres ou étiquettes « intelligentes ») selon les spécifications fournies par la BCU.

Personnel

- La bibliothèque associée met à disposition un personnel suffisamment qualifié pour les travaux en lien avec RERO, et facilite les formations nécessaires par la BCU et par RERO. La BCU peut refuser la prise en charge de personnes qui ne sont pas suffisamment qualifiées ou qui n'ont pas un taux d'occupation suffisant pour un travail efficace. La BCU est à disposition pour des conseils en amont d'un nouvel engagement.

- Si elle ne dispose pas du personnel qualifié nécessaire pour le catalogage, la bibliothèque associée peut recourir aux services du bibliothécaire itinérant engagé par la BCU.

Catalogage dans le catalogue collectif RERO

- Les bibliothèques associées cataloguent leurs fonds directement dans le catalogue collectif RERO avec les informations locales liées à l'exemplaire, ou les font cataloguer par le bibliothécaire itinérant.

Harmonisation du prêt

- En cas d'utilisation des fonctions de prêt, la bibliothèque associée gère ses lecteurs dans le fichier des lecteurs commun de RERO. Elle tient compte dans la mesure du possible des recommandations du réseau et des pratiques de l'institution fribourgeoise ainsi que des mesures d'harmonisation pour fixer la politique et les procédures de prêt.

Accès aux documents

- La bibliothèque associée s'engage à autoriser les lecteurs inscrits dans le réseau à consulter les documents signalés dans le catalogue collectif, au moins sous forme de consultation sur place («prêt en salle de lecture», «en consultation sur place», etc.).

Fourniture des informations nécessaires

- La bibliothèque associée s'engage à fournir à la BCU toutes les informations nécessaires, notamment celles pour la gestion des paramètres (plans de fermeture, noms d'utilisateurs, etc.) ainsi que celles nécessaires à l'élaboration des budgets et à la gestion du Réseau fribourgeois (changements dans le personnel de la bibliothèque (EPT), fonctionnalités utilisées, etc.).

4. Finances

Contribution RERO

- La bibliothèque associée verse chaque année à RERO une contribution annuelle calculée selon la clé de répartition RERO (Annexe 1) et communiquée l'année précédente.
- Les factures pour la contribution RERO sont envoyées à la BCU qui les contrôle. Elles sont ensuite transmises à la bibliothèque associée pour règlement.
- Pour les institutions de l'Etat de Fribourg, la contribution est prise en charge directement par la BCU si le montant est inférieur à fr. 5'000.- .

Contribution annuelle BCU

- La bibliothèque associée verse chaque année à la BCU une contribution forfaitaire pour les tâches de suivi, de coordination et de formation. Ce montant forfaitaire est calculé selon le modèle de coûts (Annexe 2). Les critères sont les suivants : fonctionnalités utilisées, complexité des fonctionnalités de catalogage (langues peu accessibles, supports particuliers) et de prêt (pratiques divergentes du réseau, prêt de secours, borne de prêt), équivalents plein temps (EPT) de la bibliothèque, nombre d'exemplaires au catalogue, nombre de prêts par année, nombre de formations dispensées aux étudiants (catalogue en ligne).

Contribution d'intégration

- Les frais liés à l'analyse préliminaire, aux travaux nécessaires à l'intégration, ainsi qu'à la formation initiale du personnel sont estimés dans le rapport préliminaire. Ils sont facturés dans le courant de la première année d'intégration.

- Les analyses préalables faites par la BCU en vue d'une demande d'adhésion ne sont pas facturées si la bibliothèque renonce à l'adhésion. Cependant, si la demande nécessite des analyses poussées, notamment en cas de reprise des données d'un système informatique existant, ou si des développements spécifiques sont demandés, une contribution financière sur la base d'un devis peut être demandée.

Frais pour les autres prestations, notamment pour le bibliothécaire itinérant

- Les prestations non prévues par le présent document, en particulier les tâches de catalogage effectuées par le bibliothécaire itinérant, ainsi que les travaux exceptionnels ou importants relatifs à la gestion des collections dans le catalogue (fusion de deux bibliothèques, introduction du prêt, etc.) font l'objet d'un devis, d'un accord et d'une facturation séparés.
- Les services du bibliothécaire itinérant sont facturés à fr. 50.-/heure (tarif 2011). Une adaptation décidée en accord avec la DICS reste réservée. D'autres modes de financement des prestations du bibliothécaire itinérant peuvent également être convenus.
- Les frais de déplacement du bibliothécaire itinérant sont pris en charge par la BCU.

Procédure

- La BCU communique jusqu'à la fin mars de chaque année tous les montants à prévoir pour le prochain exercice budgétaire, à savoir la contribution RERO et la contribution annuelle BCU. Le cas échéant, les frais pour autres prestations (bibliothécaire itinérant) ou la contribution d'intégration sont également chiffrés.

5. Modifications, dénonciation

Modifications

- Les modifications de ces « Principes de la coordination locale RERO par la BCU Fribourg » ainsi que les modifications des éventuels accords séparés sont communiquées par la BCU en mars pour l'année suivante, avec les montants à budgétiser.

Dénonciation, sortie du réseau

- Si une bibliothèque associée veut sortir du réseau, elle en informe le coordinateur local avant la fin de l'année. La dénonciation est effective à la fin de l'année suivante. Les contributions sont dues jusqu'à cette date, sous réserve d'obligations subsistantes envers RERO.
- La bibliothèque associée peut demander une copie numérique de ses données en vue d'un chargement dans un autre catalogue ou pour archivage. Une facturation par RERO est réservée.
- RERO et la BCU peuvent décider de maintenir dans le catalogue les notices créées par la bibliothèque associée sortante.

Fribourg, le 18 mars 2011

Edition sans annexes.

Bibliothèques associées-coordonnées

Les coordonnées des bibliothèques associées sont tenues à jour sur le site web de la BCU : <http://www.fr.ch/bcuf/> (La BCU – Bibliothèques associées).

AEF (2011)

Bibliothèque des Archives de l'Etat
Rte des Arsenaux 17, 1700 Fribourg
Tél. 026 305 1270
<http://www.fr.ch/aef/>
M. François Blanc

AHP (1999)

Bibliothèque de la Fondation
Archivum Helveto-Polonicum
Grandes Places 16, 1700 Fribourg
Tél. 026 322 3354
<http://www.fondationahp.ch/>
M. Jacek Sygnarski

AVF (2010)

Bibliothèque des Archives de la Ville de Fribourg
Rue des Chanoines 1, 1700 Fribourg
Tél. 026 351 7111
http://www.ville-fribourg.ch/vfr/fr/pub/officialle/admin_generale/archives.htm
Mme Dominique Lehmann-Piérart

BBUL (1998)

Bibliothèque publique et scolaire
du Musée grüérien
Condémine 25, CP 204, 1630 Bulle
Tél. 026 916 1015
<http://www.musee-gruerien.ch>
Mme Lise Ruffieux

BCD (1999)

Bibliothèque du Centre diocésain
Ch. du Cardinal-Journet 3, 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 426 3390
Mme Marie-Louise Zurkinden

BEF (2010)

Bibliothèque du Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille
Rue de la Poste 1, CP, 1700 Fribourg
Tél. 026 305 2386
<http://www.fr.ch/bef/>
Mme Elisabeth Longchamp Schneider

COF (1998)

Bibliothèque du Conservatoire
Rte Louis-Braille 8, 1763 Granges-Paccots
Tél. 026 305 9958
<http://www.fr.ch/cof/>
Mme Christiane Antoniazza Torche

HEDS (2004)

Bibliothèque de la
Haute Ecole de Santé Fribourg
Rte des Cliniques 15, 1700 Fribourg
Tél. 026 429 6012
<http://www.heds-fr.ch/>
Mme Muriel Sciboz

HEFTS (2004)

Bibliothèque de la Haute Ecole du travail social
Rue Jean Prouvé 8, 1762 Givisiez
Tél. 026 429 6210
<http://www.hef-ts.ch/>
Mme Laurence Wyss

HEP (2011)

Haute Ecole pédagogique Fribourg
Rue de Morat 34-36, 1700 Fribourg
<http://www.hepfr.ch/dm>

- Centre de documentation

Tél. 026 305 7221

Mme Elisabeth Mauron-Hemmer

- Dokumentationszentrum

Tel. 026 305 7231

M. Klaus Vonlanthen

- Atelier multimédia

Tel. 026 305 7231

Mme Elisabeth Mauron-Hemmer

MAH (2000)

Bibliothèque du Musée d'art et d'histoire
de Fribourg

Rue de Morat 12, 1700 Fribourg

Tél. 026 305 5140

<http://www.fr.ch/mahf/>

Mme Caroline Schuster Cordone

MHN (1992)

Bibliothèque du Musée d'histoire naturelle
Ch. du Musée 6, 1700 Fribourg

Tél. 026 300 9040

<http://www2.fr.ch/mhn/>

Mme Laurence Perler Antille

SAEF (1991)

Bibliothèque du Service archéologique
de l'Etat de Fribourg

Planche Supérieure 13, 1700 Fribourg

Tél. 026 305 8243

<http://www.fr.ch/saef/fr/pub/index.cfm>

Mme Dominique Bugnon

SBC (2008)

Bibliothèque du Service des biens culturels
Ch. des Archives 4, 1700 Fribourg

Tél. 026 305 1299

<http://www.fr.ch/sbc/>

M. Marc-Henri Jordan

TCF (1992, 2008)

Bibliothèque du Tribunal cantonal

<http://www.fr.ch/tc/>

- Section administrative

Rte André-Piller 21

1762 Givisiez

Tél. 026 305 5400

Mme Marjorie Jaquet a Marca

- Sections civile et pénale (2008)

Pl. de l'Hôtel de Ville 2A

1702 Fribourg

Tél. 026 305 3910

Mme Caroline Python Werro

VCR (2009)

Bibliothèque du VitroCentre

Au Château

CP 225

1680 Romont

Tél. 026 652 1834

<http://www.vitrocentre.ch/>

M. Yves Jolidon

Accès à la presse sous forme électronique

Jean-Baptiste Clerc

Dans le cadre d'un contrat consorcial romand, les usagers de la BCU ont dès maintenant accès à EUROPRESSE (<http://www.bpe.europresse.com>) via le réseau de l'Université (à la BCU/Centrale via les postes publics qui sont reliés au réseau de l'Université).

Europresse permet d'accéder à plus de 3'000 sources fiables et pertinentes couvrant l'actualité internationale, nationale par l'intermédiaire de :

- journaux
- publications spécialisées
- fiches biographiques et profils d'entreprises
- fils de presse
- émissions télévisées et radiophoniques transcrites
- blogs triés sur le volet
- sites Web référencés

Europresse offre deux types de recherche :

- la recherche documentaire permet de trouver des documents sur un sujet précis à l'aide de mots clés
- la recherche de journaux PDF vous permet de visualiser les pages du journal telles qu'elles ont été publiées dans la version papier. Il suffit de choisir le titre de la publication ainsi qu'une date pour consulter la version PDF de l'ensemble du journal.

Vous trouverez de plus amples informations via le lien suivant :

http://www.cedrom-sni.com/biblio/Guide_Usagers_Europresse_Bibli.pdf

Personalia

Personalia

Personalia

Personalia

Personalia

Les tribulations d'un indexeur dans RERO

Christian Jungo

Qui n'a lu ou entendu parler du célèbre livre de Jules Verne *Les tribulations d'un Chinois en Chine* ? Peut-être vaut-il la peine d'en rappeler brièvement l'intrigue, afin de comprendre, sinon notre démarche, du moins le sens du titre du présent article. Kin-Fo est un jeune Chinois à qui la richesse a enlevé le goût du bonheur et qui a glissé progressivement dans l'indifférence. La ruine ne lui apportant ni leçon ni stimulation, il lui apparaît pourtant clair, dans un sursaut éthique, que la seule chose à faire est de ne pas imposer le même sort misérable à sa future épouse. La solution à ses problèmes se trouve, selon lui, dans la mort. Mais qu'est-ce que la mort, sans avoir connu dans sa vie, au moins une fois, une profonde émotion ? Prenant conseil auprès de son maître, Wang le philosophe, il opte pour une mort commandée : à maître Wang de la lui infliger, de n'importe quelle manière et à n'importe quel moment, mais dans un délai établi. Ignorer le moment et la manière, mais être assuré de la subir à chaque instant, n'est-ce pas la plus exaltante et définitive émotion ? Wang accepte et disparaît alors de l'entourage de Kin-Fo. Un peu plus tard, ce dernier apprend qu'il n'est pas ruiné. Il veut vivre et épouser Lé-Ou. Il lui faut arrêter le dispositif qu'il a lui-même sollicité, sans en avoir la maîtrise. Le plus urgent consiste donc à retrouver maître Wang. N'arrivant pas à le joindre, il parcourt toute la Chine à sa recherche. Fort de sa résolution de ne plus mourir et constamment sous la menace d'être assassiné, Kin-Fo comprend alors quelle est la valeur réelle de la vie.

Le récent rapport intitulé « Indexation matières dans RERO », publié le 1^{er} avril 2011 (dans le genre farce, on ne fait pas mieux) et le « Complément d'étude sur l'indexation matières dans RERO », publié le 7 juillet 2011, outre le fait qu'ils sont liés, tous deux, à la décision du Conseil stratégique de RERO au sujet de l'indexation par matières, laissent perplexes l'indexeur λ. Ces rapports et, plus encore, cette décision, suscitent, en effet, un certain nombre de questions non seulement sur la pertinence de la procédure, mais aussi sur l'avenir des indexeurs. Je ne désire pas disserter sur ces questions. D'autres s'en chargeront peut-être. En revanche, il me semble nécessaire de parler de l'indexation en soi, tant il est évident que les décideurs n'ont guère d'idée sur ce qu'elle est vraiment ni sur les démarches intellectuelles qu'elle suppose. Certes, l'indexation n'est plus ce qu'elle était, on dira même qu'elle ne peut plus l'être, mais sera-t-elle pour autant ce qu'elle devrait être ? Doit-on imaginer un indexeur en mort programmée comme Kin-Fo ne pouvant se faire entendre de décideurs campés en maîtres Wang ? Mais l'indexeur n'a rien choisi. On nous répondra qu'il doit suivre les décisions et que les décideurs ne veulent certainement pas sa mort. Vraiment ? Acceptons ! L'analogie avec le roman de Jules Verne demeure pourtant. Elle se trouve plus précisément dans sa morale. Enonçons-la simplement : ne faut-il pas que les décideurs confrontent la valeur des changements qu'ils imposent à la réalité de ce qu'ils croient connaître, pour que leur regard sur l'indexation se dessille ? Toutes les théories

lues et entendues à ce jour sur l'indexation dans RERO ne portent en fait que sur la technique et l'adaptation aux nouvelles technologies. Mais d'un bienfait peut-on créer une série de dégâts ? Là gît la question. Pour tenter de rester concret dans la démonstration, que faire de mieux que de décrire, pas à pas, la démarche d'un indexeur confronté à la création d'un nouveau descripteur ? Notre réflexion prend en considération l'état actuel de l'indexation dans RERO et, même si l'exemple qui sert ici de trame ne constitue pas un cas fréquent ni ne rend compte d'une procédure ordinaire dans le travail d'indexation, il reste emblématique à plusieurs égards : étapes de la recherche documentaire, choix du descripteur adéquat, importance d'une information correcte, communication du savoir, etc. Voici donc le prétexte à nos « tribulations » !

Dans l'indexation du livre d'Uli Hufen, *Das Regime und die Dandys, russische Gaunerchansons von Lenin bis Putin*, Berlin: Rogner & Bernhard, 2010 (notice RERO = R005668291), j'ai proposé d'introduire le descripteur « blatnyak ». Quel sort réserverait-on à ma proposition ? Je ne le sais pas. Ce que je connais, en revanche, c'est le problème que me posait cette indexation. Une indexation générale qui ne serait certes pas fautive, consisterait à créer une simple chaîne, à l'aide des descripteurs existants : « 650 7 \$a chanson russe \$y 20e s. ». Mais cette indexation, à y regarder de plus près, se révèle un peu trop générale et, à la limite, équivoque. Pourquoi « équivoque » ? Il faut se reporter au sens de l'expression qui paraît pourtant limpide de « chanson russe du 20e siècle ». Le livre de Hufen, d'ailleurs très bien fait, tente de circonscrire le propos. On lit, en sous-titre, l'expression « russische Gaunerchansons ». Le

maniement des termes allemands se révèle ici plus aisé que l'usage des catégories françaises et... russes ! Pour preuve, l'indexation de la DNB: « Russland <Sowjetrepublik>; Russland; Gaunerlied ; Geschichte 1900-2008 » où le terme « Gaunerchansons » du sous-titre est rendu par « Gaunerlied » (pour « Gauner / Lied » dont le terme générique [Oberbegriff] est « Lied »). L'indexation est donc simple, de même que la justification du descripteur, bien qu'une nuance doive être faite entre « Lied » et « Chanson » qu'a bien notée Hufen. Où est alors la difficulté ? Il suffit de traduire « Gaunerchanson » ou « Gaunerlied » par... Eh oui ! Là se trouve la première difficulté. Un système d'indexation bilingue arrangerait peut-être les choses, mais il pourrait tout aussi bien épaissir le mystère, comme on va le voir. Il est vrai que tout dépend du degré de connaissance que l'on prescrit au système, ou, pour faire savant et science de l'information, de l'« ontologie » que l'on établit, c'est-à-dire de l'ensemble structuré des termes et concepts que l'on définit pour articuler le sens du domaine de connaissance, en somme, dirait un linguiste, de la grammaire que l'on utilise. Mais revenons à notre cas ! Trouver un terme français pour « Gaunerchanson » n'est un défi qu'en apparence. C'est plutôt l'excès de termes qui pose problème : « chanson de bandits », « chanson de voyous », « chanson de criminels », « chanson de prisonniers ». Encore faut-il faire un choix, fixer un sens ou, tout au moins, s'interroger, dans un premier temps, sur une équivalence, si elle existe. L'anglais a tranché. On utilise l'expression « criminal song », plus précisément « criminals' song », parfois « thieves' song ». Cependant on se meut toujours dans le générique. Ce genre musical n'est pas propre à l'URSS de Lénine ou à la Russie de

Poutine. Le recours à la langue russe serait-il d'une aide quelconque ? A priori certainement, puisque le russe est la langue des textes de ces chansons, la culture russe, l'univers dans lequel ce genre musical s'inscrit. Pourtant cela ne se révèle pas aussi simple ! L'expression russe, « Блатная песня » (= Blatnai̇ ȧ pesni̇ ȧ ; la translittération courante « blatnaya pesnya » sera utilisée dans la suite de l'article), est claire quant à la traduction : « chanson de criminel ». En Russie, elle est très populaire, dès l'apparition et la large diffusion du terme, au début du 20e siècle. Il ne faut pourtant pas se méprendre. Si la qualification apparaît à cette époque, le genre s'est déjà formé auparavant. Sans remonter jusqu'aux composantes de la chanson populaire russe du 12e siècle, on note la constitution d'une forme de chant, à partir de deux genres musicaux déjà appréciés dans la Russie du 19e siècle : la romance urbaine (русский городской романс) et la chanson d'auteur (Бардовская песня), celle-ci réapparaissant sous une forme spécifique dans l'URSS des années 1950. Ce sont deux genres aujourd'hui distincts, mais qui s'imbriquent l'un dans l'autre à travers tout le 20e siècle de manière significative. Ce phénomène rend plus délicate qu'il n'y paraît toute tentative de définition des genres de la musique populaire russe, surtout vus dans une perspective diachronique.

A cela s'ajoutent deux nouvelles difficultés. La première tient à la qualification actuelle du genre musical « blatnaya pesnya ». Aujourd'hui, on utilise de moins en moins cette appellation pour deux raisons, l'une économique, l'autre culturelle dont on parlera plus loin. Est-ce à dire qu'elle n'est plus actuelle ? Certainement pas. Simplement, le genre musical que Hufen

nomme « Gaunerchanson » entre actuellement dans une catégorie plus large dont rend compte le russe « Русский шансон » (= Russkii šanson). Cette expression est un néologisme russe, formé à l'aide du terme français, « chanson », russifié en « шансон » (= shanson ou šanson). On voit l'artifice que l'on pourrait tirer, en indexation, de la seule translittération, pour définir le descripteur le plus précis à la recherche duquel on s'est attelé : « shanson russe » ou « šanson russe ». Mais est-ce bien convaincant ? Est-ce vraiment utile pour quiconque fait une recherche générale ? En russe, que désigne donc ce néologisme ? La chanson de variété ? La chanson à texte « à la française » ? C'est ce que pourrait laisser penser l'emprunt du russe au français. Au contraire, ce terme générique sert à regrouper au sein d'un ensemble de chants russes comprenant divers thèmes, un sous-ensemble de chants évoquant le quart-monde, le sous-prolétariat, un monde urbain de misères et de violence, donc aussi le monde de la pègre, le « milieu » criminel. Dans les textes de ces chansons, à partir des années 1950, on note des accents assez forts placés sur les aspirations à plus de justice, politique et sociale, et de liberté. Tous ces thèmes, s'ils n'échappent pas à l'analyse, restent pourtant confusément présents dans l'imaginaire musical des jeunes générations russes qui aiment les mélodies, chantent les paroles des chansons, tout comme le font, sous d'autres latitudes, les fans de tel chanteur ou de tel groupe musical.

La seconde difficulté tient donc à la conception actuelle de la « chanson russe ». En parcourant les forums de discussions russes sur INTERNET, je me suis aperçu que les choses étaient loin d'être claires pour les Russes eux-mêmes. On

peut exprimer la difficulté majeure par une question qui revient fréquemment et qu'un internaute formule ainsi : « Почему блатняк в России называют «Шансон»? », c'est-à-dire : « Pourquoi, en Russie, appelle-t-on «Shanson» (chanson) [le genre] «блатняк» (= blatniĭ k; la translittération courante « blatnyak » sera reprise dans la suite de l'article)? » Plusieurs explications sont données qui tiennent à une certaine interprétation de l'histoire ou à une vision personnelle de la réalité. Les choses sont dites comme on les ressent. Ces explications comportent, assez souvent, des affirmations correctes et de justes intuitions. Il ne faut cependant pas se leurrer. Il est impossible d'en tirer une théorie exhaustive. On rencontre, par exemple, au sujet de la nature des « criminels », la référence aux interdits du gouvernement communiste, ce qui n'est pas faux du point de vue historique, mais reste une explication partielle : le terme de l'argot russe « блатняк » (criminel) aurait été utilisé de manière symbolique pour désigner un genre musical mineur, pour ne pas dire destructeur, dans la mesure où, loin de glorifier le régime communiste ou de faire l'apologie des travailleurs ou de la lutte des classes, il constituait une sorte de « trahison » de l'idéal socialiste et se présentait comme une servile imitation de l'Occident impérialiste aux mœurs décadentes. Peut-être est-ce juste, mais en partie seulement, car le terme est attesté avant 1917. Il convient donc d'éviter les anachronismes. Ce qui doit être entendu, d'une manière générale, à travers la catégorie « blatnyak », c'est une sorte de cri, une dénonciation plus étendue de l'injustice sociale, une référence plus large à la marginalité, à la contestation souterraine, dirait-on aujourd'hui. On ne saurait s'arrêter à une définition trop étroite du terme « blatnyak »

désignant le folklore des seuls « criminels de droit commun » ou ne prenant en compte que les critères de l'ère soviétique qui consistent à ne voir dans ce genre musical que quelque chose de « dégénéré » : Блатняк → блатные гены, « Criminel », parce que possédant des « gènes de criminel » ! Même dans la culture russe mise en perspective historique, il reste délicat de donner une définition précise du terme « blatnyak ». Comme cela se passe d'ordinaire dans la pratique d'une langue populaire, le sens du mot est saisi presque intuitivement, mais ne peut être fixé exactement dans une définition. Une phrase d'un poème d'Andreï Makarevich (Андрей Вадимович Макаревич = Andreï Vadimovich Makarevich, 1953 -) qui n'est pas que poète, mais aussi musicien de rock et fondateur du groupe de rock le plus ancien encore en activité en Russie, *Mashina Vremeni* (Машина времени), me semble ici opportune, bien que ce ne soit pas l'intention de Makarevich de jouer les lexicographes ou les historiens de la musique russe : « Кабак назвали эстрадой, а блатняк окрестили «шансоном». », c'est-à-dire : « On appelle scène [de théâtre], une boîte de nuit, on a baptisé «shanson» [le genre] blatnyak ». D'autre part, les comparaisons, si faciles à faire et à communiquer, à l'ère de la société globalisée et des médias sociaux, laissent parfois rantois : « Рэп - это негритянский блатняк, шансон - русский блатняк » dit le феня (феня), cryptolecte ou jargon russe du « milieu » actuel, la « langue blatnoy » (блатной язык). Traduisons tout de même : « Le rap est un blatnyak « noir » [NDR : ou « de nègre », si l'on veut transcrire le sens exact du terme russe dans son contexte sociolinguistique, pour choquante que nous paraisse cette expression], la « shanson », un blatnyak russe » ! De telles définitions n'aident guère.

Avant de poursuivre, il serait bon de récapituler. La première constatation relève d'une observation, unanime d'un point de vue historique : « Главной составляющей русского шансона является тюремный жаргон », c'est-à-dire : « La composante principale de la «shanson russe» est le jargon employé en prison ». On est donc bien loin de la romance, même urbaine, même si, comme on le verra, le répertoire de la « shanson » évolue. Mais le langage n'est pas tout. Autre constatation : le langage sert à décrire les situations dans lesquelles peuvent se trouver les prisonniers, leurs attitudes ainsi que leurs expériences. De manière plus large, le langage s'attache à décrire le milieu des criminels, voyous ou autres bandits, peu importe le terme que l'on choisit. Autre constatation encore, le langage recourt à la poésie aussi bien qu'à l'argot, mais dans un cadre bien défini, celui d'un discours familier, accessible au plus grand nombre. Enfin, les mélodies « blatnyak » sont des mélodies simples. Dans ces chansons qui appartiennent à un véritable folklore de bandits (блатной фольклор), si l'on trouve une certaine glorification du mode de vie criminel, voire de la violence, il faut voir une sorte de contrepartie à la situation sociale de la Russie du milieu du 19e siècle. A cette époque existait tout un répertoire de chants dits « de liberté et de servitude » qui évoquaient des situations bien précises. Dostoïevski, qui se trouvait au bagne d'Omsk entre 1850 et 1854, dépeint plusieurs de ces situations dans ses *Souvenirs de la maison des morts* (*Записки из Мёртвого дома* = *Zapiski iz Mërtvogo doma*). Mais, comme on l'a dit, l'expression « блатная песня », «chants [ou chansons] de criminels», ne fit, elle, son apparition qu'au début du 20e siècle, lorsque des chanteurs se mirent à interpréter

ce répertoire sur scène. Ce moment clé dans la diffusion de ces chansons correspond à l'intérêt que la société russe commença à manifester pour le monde des exclus, non seulement des criminels de droit commun, mais aussi des opposants politiques, issus de toutes les classes sociales, et des pauvres, tant du monde rural que du monde urbain, reconnus comme criminels par les tribunaux et envoyés en prison ou au bagne. Ces gens étaient, de plus en plus, cités par les journalistes et les écrivains, décrits dans leurs conditions de vie et dépeints comme des victimes de l'injustice sociale ou présentés comme des rebelles face à l'ordre établi qui favorisait ou, du moins, permettait de maintenir cette injustice. Le lien culturel qui s'est ainsi tissé entre intérêt social, littérature et apparition des chansons de criminels dans les programmes de certains théâtres n'est pas artificiel. A titre d'exemple, la chanson de prisonnier *Le soleil se lève et se couche* (*Солнце всходит и заходит*) qui connut un grand succès, fut d'abord interprétée dans la pièce de Maxime Gorki, *Les Bas-fonds* (*На дне*), créée en 1902 sur la scène du Théâtre d'Art de Moscou, comme il s'appelait alors¹. Enfin, il ne faut pas oublier que, du point de vue musical, les chansons du genre blatnyak, les « blatnyaka », ont été fortement influencées par les airs traditionnels composés et interprétés par des artistes juifs à Odessa, au début du 20e siècle. Aussi bien les mélodies que les arrangements sont redevables au klezmer ashkénaze (yiddish : כליזמר), genre qui a connu deux phases importantes de renouveau dans les années 1970, puis dans les années 1990-2000, dépassant géographiquement l'aire traditionnelle ashkénaze de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est.

Les premiers enregistrements de blatnyak datent de 1930. On y trouve notamment plusieurs compositions du célèbre chanteur de jazz Léonid Outiossov². Il interpréta ainsi, avec son orchestre, la chanson *De la prison d'Odessa* (*С одесского кичмана*), lors d'une réception au Kremlin, à la demande de Staline qui se trouva fort satisfait. Mais c'est aussi dans les années 1930 – 1940 que des chants furent écrits sur les souffrances des prisonniers dans les camps du Goulag (acronyme russe « ГУЛаг » pour « Главное управление лагерей » = « Direction Générale des Camps »). Des détenus eux-mêmes écrivirent des chants sur les conditions très dures de leur internement. Ce fut notamment le cas de ceux de la Kolyma de l'oblast de Magadan (Магадан). *Le port de Vanino* (*Ванинский порт*), dont les premières paroles sont : *Я помню тот Ванинский порт ..., Je me souviens du port de Vanino ...*, apparu vers la fin des années 1940, acquit une valeur emblématique : il devint l'hymne des prisonniers et, plus encore, il gagna une très grande popularité dans les années 1950. Les chansons de criminels et de prisonniers évoluèrent, en conservant pourtant, comme thèmes de base, les mêmes plaintes (la souffrance des chaînes) et les mêmes aspirations (la liberté). Ce qui changea, ce fut la nature des prisonniers : il ne s'agissait plus seulement de prisonniers de droit commun. Il s'agissait aussi et, dans certains bagnes surtout, de prisonniers politiques. Après la Seconde Guerre mondiale, si un vent de liberté se fit sentir en URSS, la riposte de l'appareil communiste fut immédiate et la répression ne fut pas moins féroce. Les vellétés d'indépendance dans les républiques de l'URSS furent étouffées dans l'œuf et là où elles prenaient corps d'une manière trop concrète, comme en Ukraine, les rebelles nationalistes furent arrêtés et condamnés au bagne. En

même temps que le nombre de prisonniers croissait, se posaient de sérieux problèmes aux établissements pénitentiaires d'URSS. Cette situation amplifia, dans la vie carcérale, désirs de liberté et haine des gardes-chiourme, thèmes qui s'exprimèrent, de plus en plus vertement, dans les chants. Les « blatnye pesni » (блатные песни) furent interdites formellement, lorsque Nikita Khrouchtchev (Никита Сергеевич Хрущёв) arriva au pouvoir. Il en fut de même pendant l'ère Brejnev (Леонид Ильич Брежнев). Étaient interdits aussi bien les enregistrements sur disques que les productions radiophoniques et télévisuelles. Les interdictions touchèrent même les chanteurs dont la renommée était établie, comme Outiossov. Bien sûr, on organisa des enregistrements et des concerts illégaux, notamment dans les années 1960 et 1970 et des chanteurs s'engagèrent dans ce répertoire, sans pour autant militer pour autre chose que leur art. Il est assez étonnant de remarquer qu'un chanteur célèbre comme Arkadiï Severnyï³ chantait une certaine aspiration à la liberté, alors qu'il n'avait jamais connu la prison.

A la chute du régime communiste, soit à partir de 1990, la culture populaire et le monde du spectacle connurent, en Russie, une certaine libéralisation, mais subirent aussi l'influence grandissante des impératifs économiques à l'occidentale. Nombreux furent les artistes, chanteurs et groupes musicaux à émerger, à cette époque, et à se produire en public. Ceux qui interprétaient le répertoire blatnyak purent se produire sur scène sans difficulté. Par exemple, Mikhail Tanich⁴ put créer, en 1990, avec Sergeï Korzhukov⁵, le groupe Lesopoval⁶ qui existe toujours. Tanich put enregistrer plusieurs chansons, seul et avec son groupe. Ses enregistrements se comptent par millions

d'exemplaires. Des spectacles furent organisés dans toutes les grandes villes de Russie. Le répertoire blatnyak connu, dans ces années-là, un sommet de popularité. Les circonstances se prêtaient tout à fait à une prise en charge de ces productions par l'industrie du spectacle.

Cette évolution n'est pas sans incidence sur le vocabulaire ! Si musicologues et critiques musicaux distinguent les genres et les styles musicaux, les commerciaux et le public ne sont plus tellement rivés aux étiquettes. Les termes changent. On reste sensible à ce que l'on aime, à ce qui « marche », non aux étiquettes des genres. Tout devient une affaire de choix individuel. Au début des années 1990, selon Sergeï Godunov (Серге́й Годунов) de Moskontsert ⁷, le terme russe « шансон » (« shanson » / « chanson ») ne désignait pas encore la catégorie « blatnaya pesnya » ou le genre « blatnyak ». Le terme « шансон » servait à qualifier la chanson française. En 1990, fut organisé le premier festival de musique blatnyak au Théâtre Éstrady (Театр Эстрады) de Moscou, le grand music-hall de la ville. Les organisateurs appelèrent ce festival « Гоп-stop show » (Гоп-стоп шоу). L'année suivante, en 1991, eut lieu un festival similaire à Saint-Petersbourg, la « «Shanson» russe. Ligovka-91 » (« Русский шансон. Лиговка-91 ; du nom d'un arrondissement du district Central de la ville). On ne se mit à utiliser officiellement le terme « шансон » qu'à partir de la seconde moitié des années 1990, pour désigner le répertoire blatnyak, et ce n'est que dans les premières années du 21e siècle que les « блатной песне », les chansons du genre blatnyak, furent appelées couramment « «shansons» russes », à la radio et à la télévision. Ce genre largement diffusé, parce qu'il rencontrait un certain engouement de la part du public, est devenu,

assez rapidement, objet de la culture de masse. On peut suivre cette évolution à travers l'histoire d'une de ces chansons, *Murka* (*Мурка*), qui est un morceau particulièrement sombre dans le genre blatnyak. Cette chanson qui fut écrite dans les années 1920, à Odessa, conte l'histoire d'une jeune femme, Murka, qui trahit une bande de criminels qui opèrent à Odessa. Son mari la tue par vengeance. La chanson est une plainte de ce dernier qui, obligé d'accomplir cet acte, le regrette pourtant et, par delà la mort, sollicite le pardon de Murka. Cette chanson dont le texte est probablement dû à l'auteur et compositeur Yakov Yadov (Яков Петрович Ядов) et peut-être à Oskar Strok (Оскар Давыдович Строк), pour la mélodie, a traversé avec un grand succès, malgré toutes les incertitudes qui accompagnent son origine, son titre exact et le nom de l'héroïne, toute l'ère soviétique et a fait l'objet de plusieurs versions et arrangements jusqu'à la fin du 20e siècle, donnant même à des rappeurs l'occasion d'en faire un nouvel arrangement.

Au début du 21e siècle, si la «shanson» russe existe bien et prolonge le genre blatnyak en le dépassant, soit par le texte, soit par la musique, on peut se demander ce qu'il reste de ce dernier. Pour de nombreux historiens de la musique russe, la différence fondamentale qui existe entre le terme plus large de « shanson » et celui de « blatnyak » tient seulement aux paroles. Mikhail Dyukov (Михаил Николаевич Дюков), un historien de la « shanson russe », établi à Kaliningrad, a cette comparaison très imagée pour souligner la différence qui existe entre les termes « shanson » et « blatnyak » : ils sont comme frères, le premier se tient bien, fréquente l'école normalement, finira par devenir manager dans une respectable société commerciale et fréquente le conservatoire

le dimanche, tandis que le second fume en cachette dans des ruelles, boit du vin vendu à bas prix, travaille sur les marchés et, le soir venu, chante dans les rues. Selon Dyukov, la « shanson » n'a rien d'un genre typiquement russe, car, à l'exception de la langue, on trouve les mêmes thèmes en polonais, en yiddish ou encore en japonais. Pour le genre « blatnyak », la question est plus discutée, car les thèmes dont nous avons parlé sont très étroitement liés à la culture russe. Pour certains, il est proprement russe, pour d'autres, c'est une illusion de le penser. Toujours est-il qu'il faut remarquer, à la suite d'Igor Kruzhalin (Игорь Кружалин), auteur, musicien et chanteur, que le genre « blatnyak » joue un rôle moins grand aujourd'hui que dans les années 1990. C'est aussi l'avis d'un autre chanteur, Eduard Vidny (Эдуард Видный), qui avoue n'avoir jamais utilisé le thème des « prisons » ou celui des « criminels » dans ses chansons. Ces thèmes qui séduisaient encore le public des années 1990, ont, peu à peu, cédé la place aux thèmes plus courants de l'amour et de la vie en général. Cela s'explique, selon lui, par l'évolution de la société russe. Pour l'instant, les soucis de la vie quotidienne et un certain « romantisme » des jeunes générations prévalent sur des thèmes faisant allusion à la prison ou au crime : « Pour le moment, on ne voit pas de gangs s'affronter dans la rue, ce n'est donc pas un thème pour des chansons. Mais si cela devait arriver, alors ce genre de chansons [NDR: blatnyak] reviendrait à la mode aussitôt ».

Que retenir, pour notre propos, de cette étude de cas ? On aura pris connaissance, dans un premier temps, des recherches nécessaires au choix, le plus précis possible, selon les règles instaurées par RERO, d'un nouveau

descripteur. Cette recherche dont il ne paraîtra plus, en fin de compte, qu'un terme dans le fichier et une notice d'autorité dans le thésaurus, ne s'est révélée ni simple ni rapide. Mais, comme on l'a dit, il s'agit d'un cas un peu particulier, pourtant pas si rare, à considérer le travail des indexeurs dans le réseau, mais d'une valeur significative, car on y voit mise en évidence la démarche qui, d'ordinaire, se révèle plus rapide et tient presque du réflexe. Pourtant, une dernière étape n'a pas encore été décrite : celle du choix du descripteur. Rassemblons donc les éléments dont on dispose ! A partir du document initial, nous avons l'allemand « Gaunerchanson » et, à partir de l'indexation du document par la DNB, « Gaunerlied ». Nous connaissons les équivalents anglais « criminal(s) song(s) » et français « chanson de bandits », « chanson de voyous », « chanson de prisonniers ». Enfin, nous disposons des termes russes : « Блатная песня » = « Blatnaya pesnya », « блатняк » = « blatnyak », « Русский шансон » = « Russkiï shanson ». Bien que l'allemand, langue du document à indexer, et l'anglais soient de quelque utilité, l'indexation dans RERO se faisant en français, il convient de trouver le terme français le plus approprié. Malheureusement, le français ne possède pas une expression unique, fruit d'un consensus suffisant : la qualification du terme « chanson » par les termes « de bandits » ou « de voyous » renvoie certes à une partie du répertoire blatnyak et l'on trouve ces expressions dans la littérature en français⁸. Mais il faut tenir compte de l'autre composante. L'expression « chanson de prisonniers » renvoie en effet à une autre partie, tout aussi importante, de ce répertoire. En russe, l'expression « blatnyak », désigne aussi bien l'une que l'autre de ces parties. En fin de compte, il nous reste donc le

russe. Mais, ici encore, on ne dispose pas d'une expression unique, mais de trois expressions. Ce n'est pas tellement affaire de consensus ou non. Comme on l'a vu, c'est une question qui doit être réglée en fonction de la chronologie du genre et de sa localisation. Les origines odessites des compositions nous renvoient d'abord au milieu criminel, puis les chansons qui évoquent les bagnes politiques soviétiques et qui commencent à être diffusées sous Staline, pour être interdites sous Khrouchtchev et Brejnev, nous renvoient à celui des « prisonniers politiques ». Cependant il est vrai que toutes ces chansons ont en commun au moins deux thèmes importants : les conditions de vie des « criminels » de tous ordres et leur aspiration à la liberté. Quel que soit le glissement constaté dans le vocabulaire, du genre blatnyak vers le terme plus neutre de « Русский шансон » ou « Shanson russe », expression à laquelle est assigné un rôle « politiquement correct » dans la culture russe actuelle, il est clairement établi que, lorsque la référence est explicite tant à la tradition des « criminels » (allemand : Gauner) qu'à celle des « camps de prisonniers » (allemand : Lager), les termes qui s'utilisent sont ceux de « blatnaya pesnya » et de « blatnyak ». C'est, en fin de compte, ce dernier que nous avons proposé en forme acceptée de notre descripteur, simplement parce qu'il est employé majoritairement dans la littérature et dans le langage courant. Il va sans dire que figureront, dans la notice d'autorité du thésaurus, des formes rejetées constituant autant de formes d'accès : « chanson de bandit russe », « chanson de voyou russe », « chanson de prisonnier russe », sur le modèle de ce qui existe déjà dans le thésaurus (« chanson de femme » ou « chanson de marin », par exemple). On pourrait même songer à y inclure les formes allemandes ou

anglaises, dans la mesure où ces formes sont devenues des classiques du langage ordinaire.

Autre question que nous avons gardée pour la « bonne bouche » et qui évoque la situation à venir : dans ce cas précis, RAMEAU est-il d'un grand secours ? Certainement pas ! Face à notre document, l'indexeur travaillant avec le vocabulaire RERO se trouve dans la même situation que celui qui travaille avec le vocabulaire RAMEAU. Tous deux sont dans l'obligation de créer un descripteur qui n'apparaît ni dans un thésaurus ni dans l'autre. Ce qui nous intéresse alors ne tient pas dans les détails techniques ni dans les différences de « langage » entre RERO et RAMEAU, mais bien dans l'aspect anthropologique de l'acte d'indexer. Si, de ce point de vue, il est indifférent que l'indexeur travaille avec l'un ou l'autre des vocabulaires, car les démarches intellectuelles qui s'enchaînent dans la recherche restent les mêmes, le but poursuivi ne diverge que de peu et les conclusions ne varient que de manière négligeable, le centre de compétence, lui, se déplace. Et cela n'est pas anodin. La subordination que l'on envisage de RERO à l'égard de RAMEAU, pour pratique qu'elle paraisse dans le ciel des gestionnaires, fait inéluctablement cession de ce centre de RERO à RAMEAU. Si la forme de collaboration qui soutient les changements que l'on nous annonce subsiste, RERO ne fera que suivre le chemin qu'empruntent actuellement la plupart des entreprises qui, par imitation et interaction latentes de plusieurs, se constituent en unité globalisée. Certains s'en réjouiront. Je n'appartiens pas à cette catégorie, au risque d'être considéré comme un dinosaure. A y regarder de très près, la compétence est la seule garantie de l'autonomie et de l'exploitation

équitable de l'information, même à notre petit degré de l'information documentaire. Et ce sont les personnes – en l'occurrence les bibliothécaires et non les gestionnaires – qui, à leur tour, sont les garants de ces principes. Cela mériterait de sérieux développements que l'on ne fera pas ici, mais l'histoire, même très récente, est riche d'enseignements qui nous instruisent, en de nombreux domaines, des conséquences de telles approches.

En conclusion, nous pouvons résumer en disant que « la boucle est bouclée ». D'un point de départ simple, on a progressivement découvert la complexité d'un sujet dont les recherches documentaires ont pu fonder le choix précis d'un descripteur. Ce qui nous paraît primordial ne réside pourtant ni dans le descripteur lui-même ni dans le choix de celui-ci ni même dans les recherches que nous avons tenu à exposer dans certains détails pour en montrer l'étendue. Tout cela reste confiné à l'étude du cas particulier qui sert à illustrer autre chose de plus important : le processus d'indexation. Qu'est-ce à dire ? Que, lorsqu'on parle d'indexation, on ne devrait pas considérer les seules opérations techniques, mais aussi la noèse qui en commande la maîtrise. On ne devrait pas viser uniquement les résultats objectifs et matériels (matérialité du descripteur), mais aussi les liens immatériels et « cachés » qui en permettent l'obtention (subjectivité de l'indexation). Regardons simplement à partir de ce seuil d'arrivée ! D'une part, la masse d'informations accumulées par la recherche reste, la plupart du temps, occultée, se réduisant à un seul terme ou à une seule expression. Elle est cependant partie intégrante de l'expérience et du savoir de l'indexeur. D'autre part, si l'on veut être en accord avec

les nécessités d'un développement équilibré des connaissances actuelles, l'indexation doit prendre non tellement le chemin de la réduction linéaire des nouvelles technologies que plutôt celui de la critique de l'information. Cet apport aurait des conséquences indéniables dans des domaines aussi divers que la formation ou la recherche interdisciplinaire. Dans cette perspective, l'indexation devrait être repensée comme une tâche essentielle et non comme une activité secondaire, voire, aux dires de certains, insuffisante et coûteuse. Au centre de cette activité et, si l'on nous permet cette formule, de cette « amplitude de l'intelligence opérationnelle », se trouvent les bibliothécaires dont il faut mieux apprécier les compétences spécifiques. Le savoir ne passe pas d'abord par des moyens techniques. Ce sont les personnes qui le mettent en œuvre qui sont premières et, dans cette coopération entre savoir et personne, le bibliothécaire occupe une place dont on ne mesure pas suffisamment aujourd'hui la valeur.

Nous sommes parvenus à un temps où, comme disait Gaston Bachelard, « l'esprit aime mieux ce qui confirme son savoir que ce qui le contredit ». Les décideurs feraient bien de s'interroger sur ces « contradictions » essentielles à tout progrès. Je regrette, pour ma part, que, dans RERO, celui-ci ne soit guère soutenu qu'au court terme, par un enthousiasme pour les moyens dont il serait certes absurde de nier l'importance. Mais cet enthousiasme n'autorise nullement à délaissier les compétences des personnes, des bibliothécaires qui, en définitive, assurent la cohérence et l'autonomie de l'information. Kin-Fo n'a pas fini de courir et maître Wang de faire la sourde oreille !

¹ Московский Художественный театр : théâtre de la compagnie fondée par Konstantin Stanislavskii et Vladimir Nemirovich-Danchenko, en 1897, qui défendait un théâtre naturaliste et qui, après plusieurs remaniements, fut divisé en deux théâtres homonymes en 1987 : le Московский Художественный академический театр имени М. Горького et le Московский Художественный академический театр имени А. П. Чехова, ce dernier étant devenu en 2004, le Московский художественный театр им. А. П. Чехова.

² Léonid Outiossov (Леонид Утецов) fut chanteur de jazz et acteur de cinéma. Sa célébrité était grande en URSS et ses succès reviennent à la mode actuellement. Issu d'une famille nombreuse de la diaspora juive d'Odessa, il est né, dans cette ville d'Ukraine, le 21 mars 1895. Au début de l'année 1929, il décida de créer un « Tea-Jazz » (concert de jazz en solo ou avec orchestre avant lequel ou au cours duquel on boit un thé et on partage des douceurs). Il se produisit d'abord au Petit Théâtre de l'Opéra de Leningrad. Le succès fut à la clef et sa carrière s'orienta alors vers la musique : il devint célèbre comme chanteur et chef d'orchestre de jazz. Dès juin 1941, il fit ce que plusieurs artistes de music-hall firent pendant la guerre : il se produisit sur le front et à travers toute l'Union soviétique devant les soldats de l'Armée Rouge. Après la guerre, il poursuivit sa carrière avec son orchestre et connut de grands succès, en passant à la radio, puis à la télévision, et en enregistrant des disques. Il fut le premier chanteur et acteur comique à devenir « Artiste du peuple de l'URSS » (= Народный артист СССР), en 1965. Il est décédé le 9 mars 1982, à Moscou.

³ Arkadiï Severnyĭ (Аркадий Северный), de son nom civil Arkadiï Dmitrievich Zvezdin (= Аркадий Дмитриевич Звездин), fut un célèbre chanteur « populaire ». Il naquit à Ivanovo (Иваново), ville située à 250 km au nord-est de Moscou, le 12 mars 1939. Il doit sa célébrité à son répertoire principal, le répertoire blatnyak. Pourtant, contrairement à la légende ou à la croyance populaire qui court à son sujet, il ne fut, dans sa jeunesse, ni un « hooligan » ni un élève pauvre ou difficile. Severny appartenait au contraire à ce que l'on appelle ordinairement la « jeunesse dorée » de l'URSS de l'époque, son père étant un cadre supérieur de la compagnie des Chemins de fer d'Etat d'URSS (Советские железные дороги, en abrégé :

СЖД) à Ivanovo, ville qui fait partie de la ligne qui porte, encore actuellement, le nom d'« Anneau d'Or » (Moscou – Pereslavl-Zalesskiy – Rostov – Jaroslavl – Vologda – Kostroma – Ivanovo – Vladimir – Suzdal). La jeunesse de Severny se passa heureusement. Il connut une bonne scolarité et parmi ses loisirs, l'une de ses passions consistait à jouer de la guitare à sept cordes. Ses premiers enregistrements datent de 1963 et il acheva péniblement ses études en 1965. En été 1967, il fit la connaissance d'un certain Rudolf Fuchs qui eut l'idée de lancer Arkasha que le grand public ne connaissait pas alors (et la censure non plus). Ce fut l'occasion pour le jeune homme de choisir le pseudonyme de « Severnyĭ » qui est, en russe (северный), l'adjectif signifiant *arctique* ou *septentrional, nordique*, bref un terme exprimant l'idée de ce qui se trouve au nord. Ce pseudonyme était idéal, servant notamment de couverture, puisque, dans ces années-là, on pouvait être envoyé au bagne pour la seule raison d'avoir donné des concerts de musique « underground » ! Severny nous a laissé près de mille chansons basées sur le genre « blatnyak ». Il a travaillé avec les musiciens russes de jazz les plus réputés. Il a enregistré plus de 80 albums tant en solo qu'avec orchestre. Il est décédé le 12 avril 1980 à l'hôpital Mechnikov de Leningrad.

⁴ En russe : Михаил Исаевич Танич (1923–2008) était un auteur populaire de chansons, d'origine juive, né à Taganrog (Таранрог), ville située à quelques kilomètres de l'embouchure du Don, sur la mer d'Azov, qui avait fait l'expérience des geôles stalinienne. Arrêté en 1947, sur la base de fausses accusations, malgré son comportement courageux lors de la Seconde Guerre mondiale, il fut enfermé jusqu'en 1953.

⁵ En russe : Сергей Коржуков (1959 – 1994).

⁶ Le terme « Лесоповал » signifie « Abattage du bois ». On trouvera plus d'informations sur le site web du groupe (en russe) : <http://www.lesopoval.ru/>

⁷ En russe : Москонцерт. Il s'agit de la plus ancienne organisation pour la promotion de la culture à Moscou. Son nom complet est Государственное учреждение культуры „Москонцерт“ = Institution d'Etat de la Culture « Moskontsert ».

⁸ voir, par exemple, *Courrier international* no. 482 (27 janvier – 2 février 2000) : 48

Jacques Devillers, graphiste de l'invisible : exposition

Extrait du Dossier de presse

Dessiner une lettre est pour moi un geste sacré. Le temps mis à dessiner un signe est un temps de méditation, la recherche d'une juste courbe, une prière. Jacques Devillers

Jacques Devillers naît le 4 septembre 1921 à Amiens dans une famille d'architectes. Après une formation en philosophie et un passage aux Beaux-arts de Paris, il fait un stage de deux ans (1950 à 1952) à l'Atelier Vox qui lui permettra de rencontrer le directeur de création typographique de la fonderie Olive, Roger Excoffon. Jacques Devillers deviendra son premier assistant ; il collaborera au développement du caractère Vendôme de François Ganeau et réalisera de multiples documents publicitaires pour la fonderie.

Création de l'atelier JADE

À la fin de l'année 1952, Jacques Devillers fonde l'Atelier Jade, s'installant comme graphiste indépendant. Durant plus d'un demi-siècle, il produit plusieurs centaines de travaux: conception graphique de périodiques et de livres, de couvertures, pochettes de disques, papiers à en-tête et affiches.

Parmi les premiers maquettistes du Club français du livre, il réalise une douzaine d'ouvrages pour ce dernier. L'art de la parole – le rôle du graphiste dans la communication d'une parole belle et vraie – devient le souci principal de sa vie.

Pendant le Concile Vatican II, il commence une longue association avec les Éditions du Cerf, produisant toutes les couvertures de leurs livres de 1963 à 1980, et travaillant pour elles jusqu'à la fin de sa vie. Longtemps graphiste

pour des collections phares comme *Lectio divina, Cogitatio Fidei, Unam Sanctam, Lire la Bible, Épiphanie, Foi vivante, Chrétiens de tous les temps, Problèmes de vie religieuse, Initiations et Patrimoines*, ce n'est pas une exagération de dire que Jacques Devillers était le dessinateur principal du visage graphique de la théologie postconciliaire pour le monde francophone.

Ses propres polices

Jacques Devillers était un des rares graphistes qui produisait ses propres polices, créant une quinzaine d'alphabets originaux qu'il utilisait dans ses réalisations graphiques. *Judith, Teresa, Italique Jade et Jubilante* sont tous des alphabets qui expriment sa conviction que « la lettre est un signe vivant » inscrite par la main de l'auteur et qui participe à sa vie.

Son édition de la Bible de Jérusalem (2e édition, 1973) restera un modèle du pouvoir d'une œuvre graphique qui intègre tous les



abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

éléments d'une couverture de livre (formatage, logo, alphabet) dans une vision artistique cohérente. Engagé à titre personnel dans diverses associations d'inspiration chrétienne, il collabore avec certaines d'entre elles à titre professionnel, comme c'est le cas avec les chorales «À Coeur Joie ». Parallèlement, il poursuit des activités musicales ainsi qu'une pratique photographique féconde, et expose régulièrement. Il meurt à Paris le 2 mars 2008.

Un graphiste de l'invisible

L'œuvre de Jacques Devillers témoigne d'une volonté d'exercer le graphisme en tant que vocation spirituelle. Il était au fond, comme il le dit lui-même dans le numéro spécial que lui consacre en 1982 la revue *Zodiaque*, un contemplatif. «Mon idéal est celui de Thomas d'Aquin : « Contempler et partager avec les autres ce qu'on a contemplé ». Cette attitude fondamentale de regard attentif ouvert sur les choses, sur la beauté des choses et des gens, et l'irrésistible besoin de transmettre ce dépôt reçu et reconnu comme grâce, de communiquer cette joie. Toute ma vie est animée par cette passion.» C'est sa fidélité à cette passion qui fit de Jacques Devillers un graphiste de l'invisible.

L'exposition : 17.09.2011 – 5.11.2011

L'exposition, réalisée en collaboration avec l'Institut S. Thomas d'Aquin (ISTAC) de l'Université de Fribourg, propose des originaux de nombreuses réalisations de Jacques Devillers, éclairées par ses propos concernant : le monde de la musique sacrée et son illustration ; les polices des langues sacrées ; la confection des livres ; les logos et les symboles.



Les affiches du « Théâtre des OsseS » à la BCU

Claudio Fedrigo

La collection d'une soixantaine d'affiches du « Théâtre des OsseS », qui vient d'être déposée à la BCU, propose un voyage à travers trente saisons de « partages théâtraux » avec le public fribourgeois : de *Frank V* de Dürrenmatt à *L'Avare* de Molière, des créations contemporaines d'Isabelle Daccord et Anne Jenny (*Le Grabe*, *Les rats - les roses*, *Eurocompatible*, *Ecocompatible*) à *Jocaste Reine* de Nancy Huston.

Créé en 1979 par Gisèle Sallin (metteuse en scène) et Véronique Mermoud (comédienne), la troupe du « Théâtre des OsseS » a marqué l'histoire culturelle du canton de Fribourg par la qualité de ses nombreuses représentations tant en Suisse qu'à l'étranger. Misant sur le long terme, la troupe a pris définitivement ses racines à Fribourg en 1986 avec la reprise de ses activités, suspendues pendant quelques années, et l'installation du théâtre à Givisiez en 1990. En 1996, le Théâtre devient une Fondation.

Depuis juillet 2002, le « Théâtre des OsseS » s'affiche comme « Centre dramatique fribourgeois » avec un contrat de partenariat qui le lie à l'Etat de Fribourg. Cela formalise une longue connivence avec la population fribourgeoise, pour laquelle « théâtre » et « OsseS » ont été longtemps et étroitement associés.

Les affiches de la BCU déjà traitées (numérisées et cataloguées) sont consultables en ligne par le « Catalogue collectif suisse des affiches ».

Quant au « Théâtre des OsseS » il vient de mettre en ligne ses archives sur le site :

<http://archives.theatreosseS.ch>



Les hôtes de la BCU

Emmanuel Schmutz

Marco Bischof

Du 26 novembre 2010 au 5 mars 2011, la BCU a présenté une rétrospective « des classiques » du célèbre photographe suisse, grande figure du photojournalisme, membre de l'agence Magnum, Werner Bischof décédé le 16 mai 1954 dans un accident de voiture survenu sur une route des Andes.

C'est son fils Marco qui est venu conduire une visite guidée de l'exposition le 13 janvier 2011 et présenter le film *Unterwegs* qu'il a réalisé sur son père en 1987, relatant les trois grands voyages du photographe en Extrême-Orient.

Guy Le Querrec

Accompagnant son exposition *Jazz de J à ZZ* dans le cadre du FIFF, qui fut accrochée sur les cimaises de la BCU du 19 mars au 21 mai juin 2011, Guy Le Querrec, membre de l'agence Magnum, a conquis les amateurs de Jazz et les disciples du Leïca. Lors du vernissage, le 21 mars, et pendant la visite guidée le 23 mars, il livra avec humour quelques anecdotes savoureuses et particulières sur les rencontres avec les musiciens et sur son travail de photographe et selon son habitude avec des formules dont il a le secret : « Le réel est ma partition sur laquelle mon œil improvise ! »

Michel Crépu

Le 3 mai 2011, la BCU accueillait Michel Crépu pour une soirée de la Rotonde. L'écrivain, critique littéraire, chroniqueur dans la mythique émission radiophonique *Le masque et la plume* et directeur de la *Revue des Deux*



Mondes était là pour évoquer la célèbre revue littéraire et philosophique fondée en 1829 qui est aujourd'hui la plus ancienne revue en Europe et dont la BCU possède la collection complète. Elle a au cours de son existence bénéficié de la collaboration des plus grands écrivains, de George Sand à Chateaubriand, de Sainte-Beuve à Dumas.

Aux dernières nouvelles, Michel Crépu vient de publier chez Grasset : *Le souvenir du monde: essai sur Chateaubriand* dont *Livres Hebdo* n° 874 parle avec enthousiasme : « En marge de la superficialité de notre époque mais au cœur de ses vraies problématiques, Michel Crépu a composé un livre brillant, *sollersien*, où Proust, Kafka, Céline et Barthes sont les références majeures, où il est démontré que les modernes ne sont pas ceux que l'on croit... » donc à lire sans tarder pour prolonger la rencontre avec son auteur.

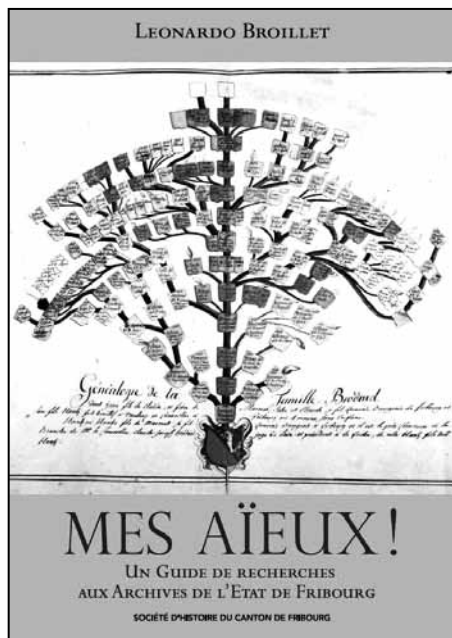


Nova Friburgensia

Leonardo Broillet

Mes aïeux ! Guide des recherches généalogiques et biographiques aux Archives de l'Etat de Fribourg.

Fribourg : Société d'histoire du canton de Fribourg, 2011



L'amateur fribourgeois de généalogie dispose depuis peu d'un nouvel instrument pour l'accompagner dans sa quête des origines, avec la publication d'un guide de recherches aux Archives de l'Etat de Fribourg.

Issu d'un travail de diplôme, l'ouvrage est à la fois un guide documentaire tourné vers la pratique et une réflexion théorique sur le fonctionnement des archives. On y trouvera la présentation détaillée des supports de la recherche généalogique dans le canton de

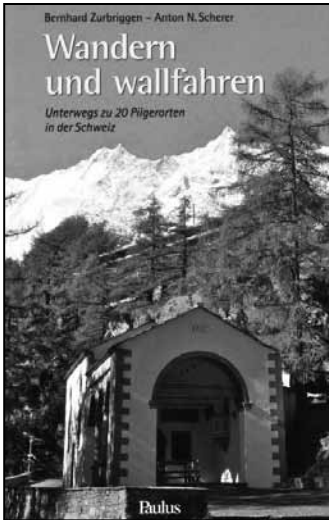
Fribourg ainsi que celle des sources utiles mises à disposition par les AEF, avec un jeu de documents commentés servant à illustrer le propos. Soucieux de dépasser le simple établissement d'arbres généalogiques, l'auteur accorde une place importante à la recherche d'informations biographiques, à même d'insuffler de la vie dans des suites de noms sinon désincarnées, voire, dans un autre registre, de fournir un appoint appréciable à l'histoire économique et sociale.

Le dernier chapitre contient d'intéressantes considérations sur les rapports qu'entretiennent les archives publiques avec les généalogistes, une clientèle considérée avec condescendance par certains professionnels qui voient en eux surtout une source de problèmes. C'est l'occasion pour l'auteur de présenter des solutions permettant de donner satisfaction aux uns et aux autres en tenant compte des moyens disponibles.

A Fribourg comme ailleurs, la généalogie passionne un nombreux public. En particulier, les généalogistes représentent pas loin de la moitié des usagers des AEF, avec des demandes pouvant provenir du monde entier. Ce guide devrait leur être utile.

Henri Défago

Bernhard Zurbriggen / Anton N. Scherer
*Wandern und wallfahren : Unterwegs zu 20
Pilgerorten in der Schweiz.*
Freiburg: Paulusverlag, 2011



„Die Seele geht zu Fuss“ (arabisches Sprichwort)
Ein neuer Pilger-Wanderführer führt den interessierten und suchenden Reisenden nicht nach Santiago de Compostela, sondern in die nächste Umgebung. Die nächste Umgebung, die nichts Spektakuläres, dafür einige versteckte Perlen zu bieten hat. Darunter finden sich bekannte und weniger bekannte Wallfahrtsorten: Müstair/GR als ältester der beschriebenen Wallfahrtsorte, Einsiedeln/SZ mit dem Gnadenbild der Schwarzen Madonna, Sachseln/Flüeli-Ranft/OW, Mariastein/SO oder Zitail/GR, das auf 2430 m Höhe als höchstgelegener Wallfahrtsort Europas gilt. Gnadenbilder mit malerischen Namen wie „Maria im Hag“, „Unsere Liebe Frau im Ahorn“, „Unsere Liebe Frau vom Hagendorn“, „Maria vom Trost“ ziehen seit Jahrhunderten

Pilger aus der ganzen Schweiz auf ihrer Reise nach innen an. Aus dem Kanton Freiburg werden drei Pilgerorte präsentiert: Die Kirche „Notre Dame des Marches“ in Broc mit der „Madonna mit lächelndem Kind“ aus dem 15. Jahrhundert, deren Ursprünge wie in Bürglen in einem Leprosenhaus mit zugehörigem Heiligtum liegen. Die 1433 als Marienheiligtum erwähnte Wallfahrtskapelle in Bürglen, wo bereits vor der Gründung der Stadt Freiburg eine Kultstätte mit Siechenhaus existierte. Oder die weniger bekannte Wallfahrtskirche „Unsere Liebe Frau vom Hagendorn“ in Berles, die im Zusammenhang mit der Heilung von Augenkrankheiten steht und deren Glasfenster vom französischen Künstler Jean Bazaine geschaffen wurden.

Der Freiburger Autor Bernhard Zurbriggen kennt das Terrain von seinen eigenen Schuhsolen her, er hat unter anderem den schnell vergriffenen Naturkundeführer „Schauen und Wandern im freiburgischen Senseland“ (1996, 2009) geschrieben. Anton N. Scherer, Leiter des Paulusverlags und des Universitätsverlags Freiburg, interessiert sich als gelehrter Theologe für spirituelle Fragen. Die Autoren stellen die maximal 15 km langen Routen mit Fotos, Text, Karten, Höhenprofilen und Zeitangaben vor. Hintergrundinformationen zur Geschichte des Orts, kulturgeografische oder kunsthistorische Hinweise auf die wichtigsten Sehenswürdigkeiten bilden einen wesentlichen Bestandteil der Beiträge. Am Schluss eines Kapitels folgt ein besinnlicher Text, der dazu verhilft, die Pilgerorte wahrzunehmen als „Oasen, an denen das Leben an Tiefe gewinnt, wo Mut und Lebensfreude neu gestärkt werden“ (Martin Werlen, Abt des Klosters Einsiedeln).

Silvia Zehnder-Jörg

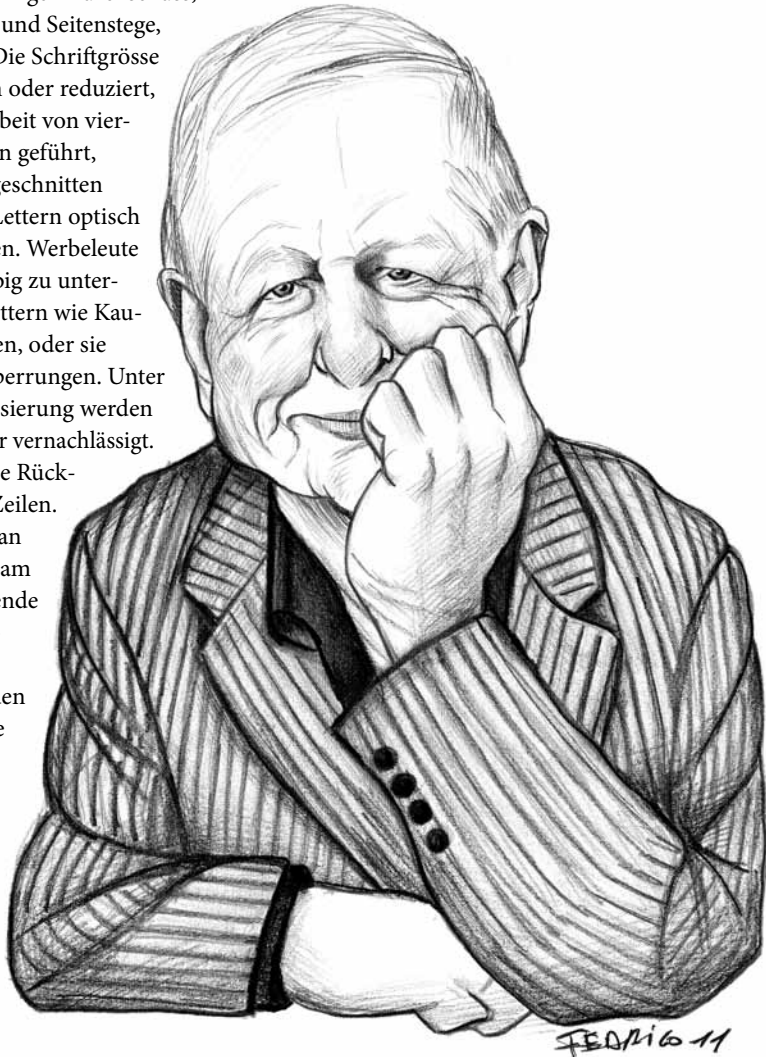
Nos chers auteurs

Claudio Fedrigo

Ich möchte der graphischen Industrie nicht unrecht tun mit diesen Vergleichen. Viele ihrer Erzeugnisse sind nach wie vor leserlich; es gibt Drucksachen, die deutlich an Drucksachen erinnern; und manche Bücher sind immer noch mit grosser Sorgfalt hergestellt. Auch möchte ich mich nicht zum Fachmann oder zum Kenner aufwerfen. Aber ich verlasse mich auf meine Augen; davon wird mich niemand abbringen. Und ich sehe auf den ersten Blick, dass die einfachsten Regeln der Typographie auch in angesehenen Verlagen missachtet werden. Löchriger, unausgeglichener, fleckiger Fliesssatz; zu geringer Durchschuss; zu schmale Fuss-, Bund- und Seitenstege, zu grosse Zeilenlängen. Die Schriftgrösse wird beliebig aufgeblasen oder reduziert, als hätte uns nicht die Arbeit von vierhundert Jahren vor Augen geführt, dass jeder Grad einzeln geschnitten werden muss, wenn die Lettern optisch ausgewogen bleiben sollen. Werbeleute lieben es, Schriften beliebig zu unterschneiden, so dass die Lettern wie Kaugummis aneinanderkleben, oder sie arbeiten mit sinnlosen Sperrungen. Unter dem Druck der Rationalisierung werden Ligaturen abgeschafft oder vernachlässigt. Umbrochen wird oft ohne Rücksicht auf überhängende Zeilen. Immer häufiger findet man auf halbleeren Seiten die am unteren Rand schwimmende Pagina. Abschnitte, Leerzeilen, Senkungen lassen in vielen Publikationen den Verdacht aufkommen, sie seien aus einer Blindenanstalt hervorgegangen.

**Hans Magnus
Enzensberger**
Album
Berlin: Suhrkamp, 2011

40 BCU Info



Propos sur nos images d'autrefois
La fièvre de l'or noir gagne Fribourg
Athéna Passas

© BCU Fribourg, Fonds Mülhauser



Hiver 1959, en pleine campagne fribourgeoise, s'élève un modeste derrick. Loin des paysages de champs de pétrole du «Far West» américain, il est néanmoins l'objet de fascination du jour. Un journaliste et quelques membres de l'économie et du gouvernement fribourgeois fixent la tour métallique. Tous espèrent le même spectacle : un jet de pétrole apportant la promesse d'un âge d'or...noir. A ce moment, on repense à la légende du Bürgerwald. Les habitants du Mouret racontent encore qu'une flamme d'hydrocarbures,

visible depuis les Grand-Places, y brûla pendant des mois, vers le milieu du XIXe siècle. Premier indice d'une éventuelle présence de pétrole dans le sous-sol fribourgeois. Il faudra attendre les années 50 pour que l'exploration pétrolière s'intensifie en Suisse et notamment à Fribourg. La consommation du pétrole et de ses dérivés supplante celle du charbon et il devient la principale source énergétique à l'échelle mondiale. Des géologues suisses de renom ainsi que les plus grands trusts pétroliers internationaux sont persuadés que le sous-sol helvétique recèle d'abondants gisements : « La Suisse, Texas de l'Europe », a-t-on lu quelque part. Dans le canton de Fribourg, c'est la D'Arcy de la British Petroleum qui effectue les travaux préliminaires depuis 1952. Cette soudaine prolifération de compagnies internationales intéressées à prospecter en Suisse pousse le Conseil fédéral à mettre en garde les cantons quant aux accords de concessions passés avec les entreprises étrangères afin de parer aux dangers qui menacent l'indépendance et la neutralité du pays. De là commence une guerre d'usure entre le Conseil fédéral et le Gouvernement fribourgeois afin de garder sa collaboration avec la D'Arcy. C'est en 1958 que Fribourg trouve peut-être une solution afin d'apaiser le Conseil fédéral tout en gardant les avantages que lui offre la D'Arcy, mais sans accorder de concession à cette dernière. C'est ainsi qu'est constituée la SIM (Société d'intérêt miniers S.A. Fribourg). Les prospections vont suivre leur cours, non sans oppositions, jusqu'en 1960 où est effectué, à Courtion, le premier forage pétrolier en profondeur sur terrain fribourgeois. Sans lendemain, le pétrole ne jaillira pas du sol fribourgeois. La fièvre de l'or noir retomba et cette saga que l'on peut suivre dans les numéros du « Fribourg illustré » de l'époque prit brusquement fin.